GENDARMERIE NATIONALE FIES (O.V.N.I.) BORDEREAU D'ENVOI DUPEMENT CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE 05497 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE → NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE 1980 JET DE LA PROCÉDURE ENQUÊTE APPARITION d'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE : PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DÉLIT COMMISSION ROGATOIRE ADMINISTRATIVE : MÉRO DÉSIGNATION DES PIÈCES RORE Procès - verbal d'ensemble. 1. 2. Procès - verbal d'audition témoin Procès - verbal d'audition témoin 3. 4. Procès - verbal d'audition témoin personne nous ayant avisé. Procès - verbal d'audition témoin 5• personne ayant prévenu avec croquis joint). (P.V. n° 307 de la B.P. 6. Extrait carte U.T.M. des lieux avec déplacements et stationnements CVNI sur indications témoins. CODE - INDEXATION DU DESTINATAIRE (X) NOMBRE D'EXEMPLAIRES SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S) Préfet du Bas - Rhin à STRASBOURG/ VILET TRANSMIS PAR: Monsieur le Procureur de la République à STRASBOURG/ Monsieur le GENERAL, Commandant la Région Aérienne (4° et 5° expédition) au Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau 02 JUIN 1980 Emploi - Renseignement, Sections Opérations, à PARIS/ (Par la Voie hiérarchique). 1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt du Groupement LE

O 212 AT REF CM Nº 32 200 MA/GEND T OMA DIL 30 07 1968 - CLASS 53 11

+ OBJETS VOLANTS NON IDENTI-

GENDARMERIE NATIONALE	PROCÈS - VERBAL de RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS:	CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE		
CODE UNITÉ PROCÈS - VERBAL Nº / 197		Nº PIÈCE Nº FEUILLET		
03506 4 9 1 /80		OI OI		
NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE				
- APPARITION d'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE : C.M. n° 32.600.MA/GEND/T. du 2 août 1968.				
NOUS SOUSSIGNÉ(S)	Gendarmes,			
/U L'(ES) ARTICLE(S) RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVA	ONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORM	MÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.		
DATE HEURE				
	O à 14 heures, nous trouvant a oniquement par monsieur; , des fait	u bureau de notre Briga - , boucher - char- s suivants :		
Dans le courant de la nuit du 11 au 12 avril I980, la nuit passée, il a été avisé par un individu se disant militaire en ALLEMAGNE du passage d'un objet volant non identifié (OVNI) au - dessus de la région. Cette personne s'est présentée à son domicile, ayant vu de la lumière, car monsieur n'était pas encore au lit.				
sorti et a été témoin effection apparition d'objet volant non	compte par lui - même, monsier vement, ceci durant environ und identifié (OVNI), au - dessus isant partie du canton de WOERI	e demi - heure, d'une de la région de MITSCH -		
nomène, et nous cite les nomme tous deux	. Monsieur ée, et n'étant pas rentré à son	re demeurant devant quitter son		
	ENQUETE:			
gnés d'un militaire demeurant circulant avec le véhicule de suivi une boule de couleur rou enberg (commune de GOERSDØRF). Au - dessus de ce lieu - dit, environ, en changeant de tein	prénommé entre SURBOUR prénommé entre SURBOUR age - orange se dirigeant de SU qui constitue le sud des coll le phénomène s'est immobilisé te et de forme, puis a pris la	et de deux autres amies, RG et MERKWILLER, ils ont JRBOURG vers le Liebfrau- Lines de DRACHENBRONN. durant une demi-heure direction du Nord - Est.		
- En ce qui on a été décelé sur les écrans	connement : aucune trace suppos concerne la surveillance aérien radar de la Base Aérienne 90I et volant non identifié (OVNI) et" de réception des Radars.	nne : Aucun objet volant à DRACHENBRONN (WISSEM -		
	que : Au moment des faits, le t cé portait à plusieures dizaine			
- A notre connaissance, les de sont sains d'esprit INDEXATION ET NOMBRE YEXEMPLAIR (Voir Borderau d'es	· LE 28 mai 1980	nême que monsieur : l'hallucinations vu et transmis par Le COMMANDANT D'UNITÉ (A signé au bor - derau d'envoi°.		

6 - TRACES (DESCRIPTION DU POINT DE CHOC,...) DÉBRIS, OBJETS, AUTRES CONSTATATIONS...

•••/••••

- Aucun témoin n'a pris de vue photographique.

Un message relatant ces faits est adressé le même jour à notre Commandant de Compagnie pour information des autorités habituelles (N° 260/2).

L'audition de Monsieur , personne nous syant avisé, fait l'objet de la pièce n° 4. Il nous confirme les faits précités et nous précise que le témoin venu l'avertir n'est autre que le mili - taire prénommé , lequel se trouvait dans la voiture de

Mentionnons que l'épouse de monsieur , également témoin des faits, n'a pas voulu nous faire de declaration écrite, mais a confirmé les dires de son mari.

Il en est de même pour amies de qui, citées dans les déclarations, nous ont verbalement fait les mêmes déclarations.

Nous identifions l'individu ayant prévenu comme étant le nommé , militaire 2° classe à S.P. 69 233. L'intéressé se trouvant dans l'imppssibilité de venir à nos services, nous adressons une correspondance (n° 295/2 du 28/4/80) à la Brigade Prévôtale

L'audition de fait l'objet de la pièce n° 5, accompagnée d'un croquis fait par l'intéressé. (Procès - verbal n° 307 du 30 avril I980 de la Brigade Prévôtale

B.A. :

C.P. :

GENDARMERIE NATIONALE		and a significant constraints where a significant constraints and the second constraints are second constraints are second constraints.	PIÈCE N° 2 FEUILLET N° 1		
		PROCÈS-VERBAL	identifiés		
	_	D'AUDITION	CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE		
D.V. NIO	491 / 19 80				
PERSONNE INTENDUE	7 13 - 1	témoin.			
RÉFÉRENCES			\		
CE JOU OUS SOUSSIGNÉ(S)		Wil neuf cent quatre vingt. Gendarme A.P.J.			
U LES ARTICLES	SUIVANTES QUE NOUS A	vons effectuées, agissant en uniforme et (notre Brigade, entendons:			
	**************************************	•	e de tureau, demeurant		
			n), née le 1er Décembre 1952 à uinze heures trente:		
	de SURBOURG à """Alors que ra a été attirée ciel. Elle éta même. Elle éta avoir éteint ra temps était tra déplacé vers ra de plus en plus à la vitesse de """A un moment avant le cimet véhicule, de de vers les monta moment la, nou pièce d'argent lorsqu'il nous également de ce voir deux disc	et de son finous allions nous diriger ver par une boule de teinte rougait d'in diamètre de 0,50m en ait immobile. Lorsque nous nous phares, nous avons vu net rés clair. A un moment donné, lERKWILLER. Nous avons décidé as de vitesse, et avant d'arraise de 90 KM/H afin de ne pas le donné, il a disparu. Alors rière de MERKWILLER, cet objective à gauche, et a trés granges de DRACHENBRONN, et a raise ne distingions plus qu'un as ne distingions plus qu'un se est reparu, bien qu(ayant de couleur, car il paraissait de ques reliés entre eux par un ER, nous avons pris la direct	aicule. J'étais en compagnie de ancé		
•	beaucoup de pe des radars de """Nous avons à laquelle il """Le 12 Avril Lecture faite	êtés après le garage pour l'observer. Il y avait e personnes avec nous. L'objet se tenait immobile à proximité de la base de DRACHENBRONN			

(Signeau carnet de déclarations).

FEUILLET Nº 1 PIÈCE Nº 3 GENDARMERIE NATIONALE O.VN.I. PROCÈS - VERBAL CADRE RÉSERVE AU DESTINATAIRE D'AUDITION P.V Nº491 / 19 80 PERSONNE ENTENDUE , témoin. RÉFÉRENCES ce Jour, douze avril 1980, NOUS SOUSSIGNÉ(S), Gendarme, Officier de Police Judiciaire, 16 à I9 et 75 VU LES ARTICLES DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, entendons à son domicile : 18 ans, lycéen, demeurant né le 25 janvier **1962** , qui nous décla re à quinze heures trefite : """ Hier soir le 11 avril I980 vers 23 heures 50 je me trouvais dans la voiture conduite par ma soeur Nous revenions de SUR -BOURG où nous avions passé la soirée chez des amis." """ A la sortie de l'agglomération de SURBOURG au croise ment du CD 250 avec le CD 114, j'ai aperçu une boule luminiscente dans la direction de HOELSCHLOCH - MERKWILLER, direction que nous allions prendre." """ Cet objet était de couleur rouge - orange d'un diamètre de 20 cen 🐇 timètres. Les couleurs de ce phénomène variaient mais non sa forme. Cet objet se déplaçait plus rapidement que notre véhicule, car nous l'avons suivi jusqu'à MERKWILLER et de là nous l'avons apercu au - dessus du Liebfrauenberg." """ A MERKWILLER - PECHELBRONN l'un des passagers de notre véhicule, (j'ignore le nom de famille mais l'intéressé est militai-) a prévenu monsieur re Boucher - charcu tier, des faits. Ce dernier a également constaté les faits." """ Potr en revenir à cet objet que je qualifierai d'O.V.N.I. (Objet volant non identifié), ce dernier est resté jusqu'à 0 heure 30 au - dese sus du Liebfrauenberg. " """ J'ignore quelle direction il a prise par la suite, je n'ai pas fait attention." """ Lors des faits la visibilité était bonne, il n'y avait pas de vent ni de nuage. Il n'y avait également pas de lune. Le ciebétait étoilé, mais il faisait froid et on voyait très bien au loin." """ Je n'ai rien à ajouter, sinon qu'à mon avis je n'ai pas été victime d'une hallucination." """ D'ailleurs ma soemr a également vu cet objet, de même que demeurant à Le 12 avril I980 à 17 neures 70. """ Lecture faite par moi de la déclaration ci - dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." (A signé au carnet de déclarations) Le Gendarme

Ö.

GENDARMERIE I	_	PROCÈS - VERBAL D'AUDITION	PIÈCE Nº 4 FEUILLET Nº 1
P.V Nº 491	/ ₁₉ 80		
PERSONNE ENTENDUE	témo	oin, personne ayant été av	isée par ,
CE JOUR , NOUS SOUSSIGNÉ(S),	12 avril 1980		ndarmes
VU LES ARTICLES	an eo m m		CÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
	entendons à so		T CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,
	-	39 ans, boucher - ch , né le I	arcutier, demeurant er janvier 1941 are à dix huit heures quarante
	""" Hier soir	vers minuit alors que je	regardais encore la télévision,

on a sonné à notre porté. Je suis allé voir et j'ai remarqué qu'un jeune homme était devant la porte. Il voulait appeler les gendarmes. Je lui ai demandé pourquoi et il m'a répondu qu'un objet volant non identifié (OVNI) venait de le poursuivre depuis SURBOURG alors qu'il était accompagné d'autres personnes dans un véhicule. "

""" Je lui ai ouvert complétement la porte, et je suis sorti pour voir. L'intéressé se trouvait dans tous ses états, et voulait absolument télé phoner aux Gendarmes, en précisant qu'il était militaire

"" En ce qui concerne les O.V.N.I. je lui ai montré un article se trou vant page II des articles régionaix des Dernières Nouvelles d'Alsace du vendredi 11 avril 1980."

""" Il a lu cet article, et s'est calmé."

""" Avec ce militaire, je suis sorti. Les amis à lui l'accompagnant étant garés plus haut, j'ai pris mon véhicule tandis qu'il regagnait ses amis." """ J'ai pris la direction de WCERTH. Arrivé à PREUSCHDORF au lieu - dit "Hattenweg" je me suis arrêté, en effet on a une bonne vue sur l'ensem ble du Pfaffenschlick."

""" J'ai moi - même constaté qu'effectivement une boule, plutôt une lu mière ronde jaunâtre avec des points d'orange était au - dessus du Lieb frauenberg. "

"" Le ciel étant étoilé, cette lumière jaune était bien visible, de la taille au - dessus d'une étoile. Cette boule était stationnaire un moment puis a commencé à descendre. Durant ce temps, des gens se sont arrêtés et ont également constaté comme moi les faits. "

""" En raison du frois, je suis rentré et j'ai regardé la boule, depuis l'escalier de devant notre immeuble et commerce. Au bout de quelques mi nutes cette boule est partie en laissant une traînée jaune, en direction du Nord."

"" Je n'ai pas été victime d'une hallucination. De loin, cette boule avait le diamètre d'une demi - orange."

•••/••••

Pièce n° 4 feuillet 2:

••••/•••

""" Lors des faits, il faisait froid, la visibilité était bonne. Il n(y avait pas de lune ni de nuage."

berg, dans cette direction, elle se trouvait très prês et juste au dessus des installations radars de la Base Aérienne, à leur gauche.

""" Le 12 avril I980 à I9 heures.

"""Lecture faite par moi de la déclaration ci - dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

(A signé au carnet de déclarations).

Les Enquêteurs :

GENDARMERIE NATIONALE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS - VERBAL

D'AUDITION

de témoin.

P.V N° 307 / 19 80.-

REFERENCES - Procès-verbal Nº 491 du 12.04.1980 de la Brigade de Gendarmerie

- N.E. Nº 295/2 du 28 Avril 1980 de la Brigade

CE JOUR, trente Avril mil neuf cent quatre-vingt.

NOUS SOUSSIGNÉ(S), Maréchal des Logis-Chef,
Gendarme.

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

---- Par note-express de deuxième référence, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de i nous demande de procéder à l'audition du nommé

, actuellement militaire au S.P. 69.233 lequel, au cours de la nuit du 11 au 12 Avril 1980 a été le témoin d'une apparition d'un objet volant non identifié.

---- Pour exécution, nous entendons :

21 ans, né le 9 Septembre 1958 étudiant, domicilié

, actuellement homme du rang du contingent 79/12 au 41° Groupe d' Escadrons de Quartier Général à SP 69.472, détaché pour emploi à la Direction des Transports par Voie Ferrée à SP 69.233, qui déclare à 15 heures :

""" Au cours de la nuit du 11 au 12 Avril 1980, en compagnie de plusieurs camarades, j'ai été le témoin d'un phénomène lumineux curieux.

"""" Comme je viens de le dire, nous étions plusieurs camarades et nous nous déplacions dans deux véhicules automobiles, une Peugeot 104 de couleur bleue et une Ford blanche. J'occupais la place arrière droite dans le premier véhicule qui était conduit par Mademoiselle (orthographe du nom sous réserve), secrétaire, domiciliée . Dans celui-ci se trouvaient également Mlle

domiciliée au même lieu et une amie de cette dernière dont j'ignore

le nom.

"""" La deuxième voiture était occupée par des amis de rencontre dont j'ignore les noms. Il y avait un certain et une jeune fille originaire des Iles Maurice prénommée

"""" Nous venions d'une réunion à MERKWILLER. Il était aux environs de minuit.
"""" D'ores et déjà, je précise qu'aucun d'entre nous n'avait bu la moindre goutte d'alcool au cours de la soirée. Personnellement j'avais consommé en tout et pour tout deux "orangina".

""" En arrivant au croisement de SURBOURG - GUNSTETT et HOELSCHLOCH, en rase campagne, la conductrice du véhicule dans lequel je me trouvais a remarqué sur sa gauche un objet lumineux bizarre. Nous avons encore parcouru une vingtaine de mètres à l'extrème ralenti avant de nous arrêter. L'objet était stationnaire à une distance que j'évalue à 500 mètres dans le sens horizontal et sensiblement à la même hauteur. Cet objet se présentait sous la forme d'un ballon de rugby de

..../....2.-

2

couleur rouge orangé, très lumineux, sans toutefois dégager de lumière autour de lui à l'exception d'un léger halo sur sa circonférence. Après une dizaine de minutes d'observation, tout en avançant très lentement, l'objet se mit à descendre en escalier, puis se stabilisa avant de réavancer à l'horizontale à une vitesse relativement lente, peut-être de l'ordre de 30 Km/heure et ce, jusqu'à l'entrée de la forêt de MERKWILLER. Nous avions repris notre route et roulions parallélement à cet objet et nous sommes parvenus à l'entrée de la forêt en même temps que lui. A aucun moment, nous n'avons perçu le moindre bruit. Pendant la traversée de la forêt (un kilomètre environ) l'objet a disparu de notre vue après avoir pris une vitesse prodigieuse d'un seul coup. En sortant de la forêt, nous l'avons revu de nouveau, toujours sur notre gauche et à la hauteur d'anciennes bâtisses abandonnées.

""" A l'entrée de MERKWILLER, la conductrice de mon véhicule prétend avoir vu l'objet contourner franchement le clocher de l'église avant de s'immobiliser à cinq cents mètres environ du carrefour qui se trouve à l'entrée de l'agglomération. Là, je suis descendu avec l'intention de téléphoner à la Gendarmerie de . Après avoir tenté de le faire d'un café qui était

fermé, je me suis rendu chez le boucher de MERKWILLER... Ensemble et avec son véhicule, j'ai rejoint mes camarades qui s'étaient arrêtés un peu plus loin. A ce moment-là, nous avons pu observer pendant une demi-heure environ l'objet qui se trouvait apparemment en stationnement au dessus de la base de DRACHEN-BRONN. Pendant tout ce temps là l'objet resta fixe avant de disparaître définitivement de notre vue derrière la colline de Drachenbronn. Il était à ce moment-là un peu plus de zéro heure trente.

""" Lors de la première apparition à notre vue de l'objet, j'ai remarqué quatre points lumineux, blancs et ronds qui se trouvaient juste au dessous de celui-ci. Par la suite, je ne devais plus revoir ces quatre lumières.
""" Je souhaite préciser que je sais par mon futur beau-père qui est Adjudant-Chef à la Base de Drachenbronn qu'aucune observation n'a été faite par le personnel de la base.

""" Sans tirer de conclusions personnelles de l'observation que j'ai faite, je suis certain de ne pas avoir eu à faire à un phénomène athmosphèrique.

S.I. - Avant cette observation j'étais septique comme beaucoup de gens à ce sujet, mais maintenant je suis convaincu d'avoir été le témoin de la manifestation d'un O.V.N.I.

""" Je vous remets un croquis du déroulement de la scène à laquelle j'ai assistée.

"""" Le 30 Avril 1980, à 16 heures.

""" Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher."""

La personne entendue : (A signé au carnet de déclarations)

CROQUIS ETABLI PAR MONSIEUR

domicilié

lors de l'observation militaire au S.P. 69.233.-



